



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - [www.cgt-postaux.fr](http://www.cgt-postaux.fr) - E.mail : [cgt.postaux@orange.fr](mailto:cgt.postaux@orange.fr)

Paris, le 15 Juillet 2014

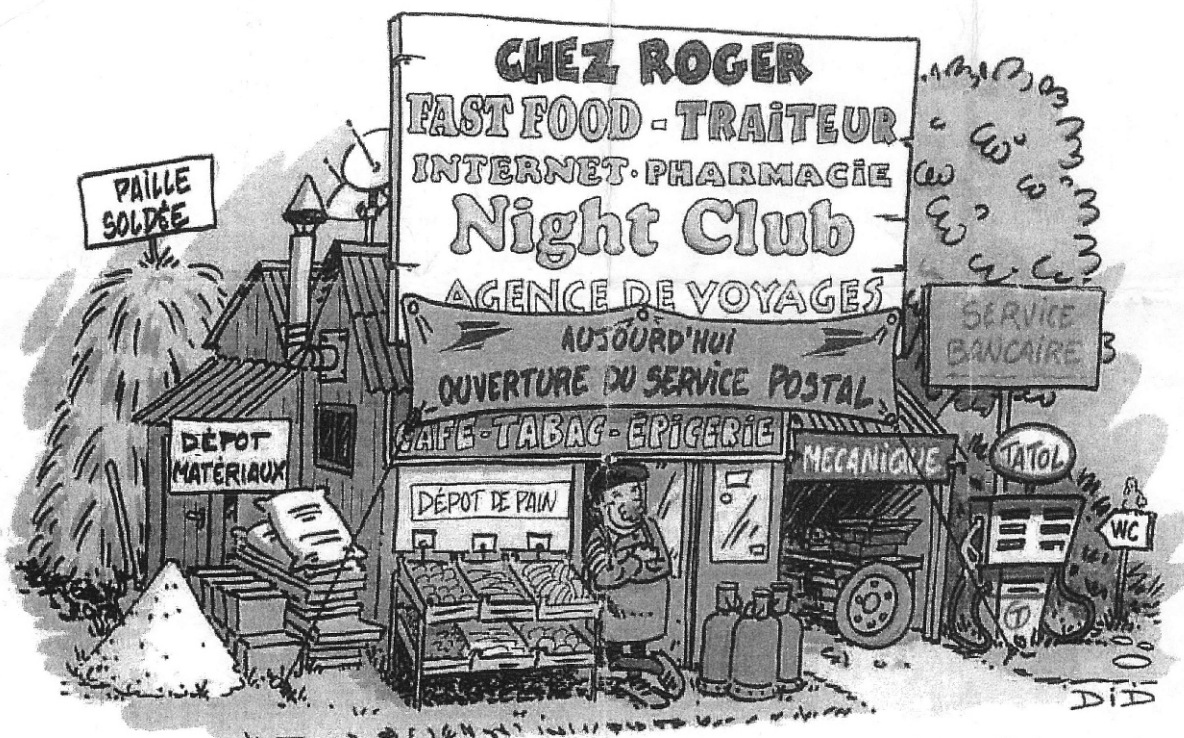


## **SECTION des SATELLITES**

# **FERMETURE DE PARIS VAN LOO... ET TRANSFERT DES ACTIVITÉS POSTALES DANS UN RELAIS POSTE INSTALLÉ DANS UN FRANPRIX UN NOUVEAU COUP PORTÉ AU SERVICE PUBLIC !!!**

La DTELP Paris Sud a annoncé la fermeture du bureau de poste de Paris Van Loo, bureau rattaché de Paris Parc des Princes (16e) et le transfert des activités postales dans un commerce. C'est bien la casse du Réseau qui est en route, avec la volonté de La Poste de fermer des bureaux sur Paris. Tout cela est lié à la politique immobilière de La Poste qui consiste à se débarrasser de tout son patrimoine : Paris Louvre, le 140 bd Montparnasse, P.07, P.11, P.19, P.08, la liste est hélas trop longue des immeubles bradés à Paris.

La Poste a vendu l'immeuble du 155 avenue de Versailles abritant Van Loo mais aussi un foyer, le foyer Regilia. La DTELP Paris Sud affirme avoir cherché des locaux à proximité pour le bureau de poste sans avoir trouvé d'immeuble adéquat. Soit. La DTELP Paris Nord avait avancé les mêmes arguments suite à la fermeture de Paris Champs-Élysées. Il est vrai que de telles annonces avaient été faites par le passé pour Van Loo, les conditions de travail étant difficilement supportables, pour ensuite avancer, à l'instar du bureau de Paris porte d'Orléans, une rénovation sur place. Puis, brusquement, la DTELP Paris Sud annonce que La Poste doit quitter les lieux et recherche un partenariat avec un commerçant pour la création d'un relais poste.



## **Relais Poste : l'occasion a fait le larron...**

Car, tout ceci intervient après la présentation en CDSP nationale du schéma d'implantation en zone urbaine intitulé « *Les nouveaux formats de présence postale en ville* », lequel prévoit différentes catégories de bureaux de poste, des boutiques dans les gares (*cela existe déjà dans la gare de l'Est*)...et des relais poste dans des commerces.

Pour la CGT, cette casse du Réseau organisée par La Poste, la livraison des activités postales au privé sont scandaleuses et inacceptables. La façon de procéder ne l'est pas moins, car la DTELP Paris Sud a délivré les informations au compte-goutte, pour finalement avouer que le partenariat avait été trouvé pour l'installation du relais poste dans un Franprix non loin du bureau avenue de Versailles. Ce relais poste serait habilité à effectuer toutes les opérations Courrier/Colis : vente de timbres et de produits, affranchissements et...distribution des instances LR et colis.

Cette banalisation de la lettre recommandée pose problème, au regard de sa valeur juridique (*nous avons tous prêté serment*). Le bureau centre de Parc des Princes aurait à sa charge la livraison des produits, la compta de fin de mois, la formation du personnel du magasin. L'absence de confidentialité pour les usagers ne gêne aucunement La Poste qui banalise ses produits, ses valeurs et ses services, les livre au marché et s'assoit sur le Service Public. C'est la conséquence de la privatisation. Il faut ajouter que la prestation est juteuse pour le relais poste (*pas pour les employés dont la charge de travail augmenterait, sans parler des risques au niveau des LR et des risques d'incivilités et d'agressions*). En effet, une rémunération forfaitaire et à l'acte est prévue (*voir encadré*).

La fermeture de Van Loo et l'implantation d'un relais poste ne sont que le prélude d'une politique générale de casse du Réseau, de fermetures de nombreux bureaux et de la transformation des bureaux restants en agences bancaires. ESC, ESCI, les 5 Piliers, les Zones de marché et les nouveaux formats de présence postale en ville constituent un tout avec redistribution des cartes avec le Courrier/Colis, mise en avant de la Banque Postale. La mise en œuvre de ces projets complémentaires répond à l'objectif de La poste de réduction de la masse salariale et de suppressions massives d'emplois. Cette casse du Service Public, cette casse du Réseau et des bureaux de poste sont inacceptables. La CGT, avec les personnels de La Poste et de Franprix, avec les usagers, avec les élus parisiens, va tout mettre en œuvre pour que cette expérimentation de relais Poste sur Paris soit arrêtée.

**La Poste préfère  
rémunérer le privé  
plutôt que d'investir  
pour l'emploi.**

**La rémunération du relais poste  
serait la suivante :**

- **un forfait de 300 € par mois**
- **0,50 € par objet remis/flashé**
- **4% sur les affranchissements et les ventes de timbres**
- **5% sur les ventes de produits**

**Exigeons le maintien d'un bureau de poste  
avenue de Versailles !**

**La Poste doit renoncer  
à son projet de relais poste  
et chercher de nouveaux locaux  
pour Paris Van Loo !**